

IDENTIFICATION	
Nom du (des) réseau(x) :	Réseau francilien de lutte contre les précarités énergétiques
Sigle :	
Date de création :	13 juin 2013
Adresse du site ou de la page Internet :	http://www.arenedf.org/fr/Precarite_energetique-1043.html
Territoire couvert :	Région Île-de-France
<div style="text-align: right;">   </div>	
Animateur(s) :	ARENE Île-de-France Judith CAZAS – j.cazas@arenedf.org - 01 82 52 88 21
Origines et contexte de création du réseau :	<p>L'ARENE Île-de-France a pour mission de favoriser le déploiement des démarches de territoires autour des questions de l'énergie et du climat. Pour ce faire elle assure des missions de sensibilisation, d'information, de formation, d'accompagnement et d'animation de réseaux.</p> <p>En 2011, l'ARENE a mené une étude intitulée Lutter contre la précarité énergétique : Analyse des initiatives et des besoins en Île-de-France. L'enquête auprès des acteurs franciliens a fait ressortir des besoins d'échanges et de mutualisation. En parallèle, les ateliers du Plan Régional pour le Climat (PRC) porté par le Conseil régional ont fait émerger les mêmes besoins et la Région a mis en place une politique dédiée à la lutte contre la précarité énergétique, en s'appuyant notamment sur les résultats de cette étude. L'ARENE s'est donc vu confier la configuration et le portage de ce réseau.</p>
FONCTIONNEMENT	
Missions du réseau :	L'objectif du réseau est d'améliorer la prise en compte de la précarité énergétique et de faciliter la mise en œuvre d'actions. Les moyens principaux du réseau sont la mutualisation et l'échange autour de pratiques et d'outils ainsi que la production d'outils, notamment autour des prédiagnostics territoriaux.
Nature des membres :	Le réseau est ouvert à tous quelle que soit sa structure et son niveau d'expertise. Son accès est gratuit. Dans la pratique, les collectivités locales sont bien représentées par des chargés de mission des services habitat, logement, plan climat ou agenda 21 ainsi que des travailleurs sociaux des CCAS. Les agences locales de l'énergie et du climat (ALEC), les espaces info énergie et les opérateurs de l'habitat sont également bien représentés.
Gouvernance et principes de fonctionnement interne :	C'est un réseau informel, sans identité juridique propre. Il est porté par l'ARENE qui établit le programme de travail, en fonction des résultats des enquêtes de besoin, des opportunités, de l'implication volontaire des membres pour participer aux ateliers.
Actions et outils développés :	<p>Autour des objectifs d'appropriation et d'outillage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appropriation et échanges : mise en place d'ateliers thématiques mensuels tous les 1^{er} mardis de chaque mois - Outillage : accompagnement et expérimentation autour d'un exercice de prédiagnostic aux Mureaux. - Mise en place d'un page dédiée sur le site de l'Agence où l'on retrouve les dates des ateliers et les publications : http://www.arenedf.org/fr/Precarite_energetique-1043.html

Exemple développé d'action :

Les Mardis de la précarité énergétique : rendez-vous mensuels, tous les 1^{ers} mardis de chaque mois en matinée depuis janvier 2014. Ces rendez-vous ont pour objet de traiter des différentes thématiques transversales liées à la lutte contre les précarités énergétiques autour de retours d'expériences et d'outils développés par les acteurs. Afin de faciliter l'appropriation des sujets et des initiatives, une place importante est laissée aux temps de présentation ainsi qu'aux échanges entre intervenants et participants.

Sujets traités :

- Accompagnement des locataires du parc social à la prise en main de leur logement, le cas particulier du BBC
 - Santé et précarité énergétique : la question de la qualité de l'air intérieur
 - Précarité énergétique et action sociale : partenariats et formations pour une évolution de la prise en charge des ménages
 - Autoréhabilitation accompagnée : un outil de lutte contre la précarité énergétique ?
- 30 à 40 acteurs sont présents à chaque atelier.

[Programme et présentations téléchargeables en accès libre sur le site.](#)

FINANCEMENTS

Financeurs : ARENE

Montant et/ou temps consacré : dans la phase de démarrage : 1/3 ETP - Budget alloué : 7000 €

COMPLÉMENTS

Limites et freins :

Assurer une continuité entre configuration et lancement pour ne pas perdre la dynamique engagée, éventuellement se focaliser sur une action que l'on sera en capacité de mener à bien.

Un conseil clé :

Ne pas sous-estimer le temps nécessaire à faire vivre le réseau.

Valeur ajoutée pour le territoire :

Le réseau permet de fluidifier et de faciliter l'accès à l'information sur des retours d'expérience ou des dispositifs, d'échanger et de rencontrer des partenaires.

ILLUSTRATIONS :

